COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un, le 7 avril le Conseil municipal de la Commune de BOSMIE-L'AIGUILLE, dûment convoqué le 26 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Maurice LEBOUTET, Maire.

<u>PRESENTS</u>: M. Maurice LEBOUTET, Mme Zohra ANTARI, M. Jean-Christophe ARTIAGA, Mme Sophie BAZO, M. Arnaud BROUSSAUD, M. Florian CAMPOURCY, Mme Sylvie CARON-DESPRES, M. Pierre COLOMBET, M. Sylvain COUTURIER, M. Jean-Yves DESBORDES, M. Richard DOUDET, Mme Caroline DUTHU-FILLOUX, Mme Edwige GARNIER-REYMBAUT,

Mme Isabelle GAUD, Mme Isabelle MONTAGNE, Mme Maëva MUNOZ, M. Gilles ROQUES,

M. Jean-Claude SAINTONGE, Mme Marie-France TALLANDIER, Mme Maud TERRACOL.

ABSENTS EXCUSES: Mme Alexandra MALISSEN, M. Christian SANSONNET.

ABSENT: M. Pierre-Bernard PETITCOLIN.

POUVOIR DE VOTE: Mme Alexandra MALISSEN à M. Pierre COLOMBET, M. Christian

SANSONNET à M. Pierre COLOMBET.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Sylvain COUTURIER.

Le compte rendu du conseil municipal du 1^{er} mars 2021 a été adopté à l'unanimité.

Le Conseil municipal a:

- Donné acte au Maire de la communication de l'état présentant les indemnités de fonctions des élus municipaux.
- Voté à l'unanimité les taux d'imposition pour 2021.
- Adopté à la majorité de 19 voix pour et 3 abstentions (Pierre COMLOBET, Alexandra MALISSEN et Christian SANSONNET) le budget primitif pour l'exercice 2021.
- Adopté à l'unanimité le tableau des subventions, sachant que la répartition entre les associations sera votée lors du prochain conseil municipal.
- Décidé à l'unanimité d'exercer le droit de préemption urbain délégué par la Communauté de communes du Val de Vienne pour l'acquisition d'un bien cadastré AV 105 et situé rue des Ecoles.
- Demandé à l'unanimité des subventions :
 - Au Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.
 - Au Conseil Départemental et au Syndicat Energies Haute-Vienne pour l'installation d'un candélabre impasse des Vignes.
 - Au Conseil Départemental pour le programme 2021 de rénovation du parc d'éclairage public,
 - Au Conseil Départemental pour l'installation d'un éclairage festif dans le parc de la Mairie.
- Décidé à l'unanimité de modifier la délibération relative aux Indemnités Horaires pour Travaux
 Supplémentaires.

- Autorisé à l'unanimité le Maire à signer les avenants à intervenir aux conventions de mises à disposition de personnel et de locaux avec la Communauté de communes du Val de Vienne.
- Décidé à l'unanimité de modifier les modalités de facturation des frais de chauffage de l'appartement situé place Crépiat.
- Approuvé à l'unanimité l'Avant-Projet Sommaire n°2 pour les travaux de construction de vestiaires et d'un local de convivialité au stade.
- Décidé à l'unanimité de supprimer les trois régies de recettes existantes.
- Adopté à l'unanimité la motion contre le projet « Hercule » relatif à la restructuration d'EDF.

Questions diverses:

- Le Maire lit la question écrite envoyée le 16 février 2021 par Sylvie CARON-DESPRES :

« Est-il possible d'organiser des journées citoyennes participatives (devenir acteur dans sa commune pour son embellissement et sa propreté, créer du lien social, l'entraide et le partage...).

Réponse du Maire :

Oui cela est possible, sous certaines conditions : prise d'une délibération fixant une date et des missions, contacter l'assurance de la Commune afin de déclarer les personnes bénévoles qui interviendront au cours de cette journée...

La Commission environnement va se charger de traiter cette question, lors d'une prochaine réunion.

- Gilles ROQUES rappelle que plusieurs opérations sont déjà en cours avec les enseignants notamment, comme l'opération « Plante ton arbre », l'installation d'un poulailler pendant les vacances d'avril. La commission va réfléchir à d'autres idées, et il précise que Madame CARON-DESPRES sera invitée à la prochaine réunion de cette commission.
- Sylvie CARON-DESPRES indique que cette idée permettrait de répondre aux critiques contre les agents communaux, en organisant des journées telles que « Tous à vos binettes » ou « Tous à vos brouettes ». Elle envisage cette opération à destination de tous les habitants.
- Zohra ANTARI la rejoint sur cette idée et sur le fait de défendre les agents communaux.
- Richard DOUDET annonce que la barre des 500 abonnés sur Intramuros a été franchie.
 Il annonce également la tenue d'un spectacle itinérant dans le parc de la Mairie au mois de mai, ainsi que le festival « Au bout du Conte » et la nuit de la lecture le 29 mai prochain.
 Il salue le travail de Caroline DUTHU-FILLOUX et de Marie-France TALLANDIER pour le marché hebdomadaire. Il signale au journaliste de la presse locale que l'organisation du marché est collective.
- Jean-Christophe ARTIAGA évoque la tenue de la « Bosmiaude ». Il annonce la création d'un circuit de VTT reliant les 9 communes de la Communauté de communes.
 Il déplore l'annulation des journées qui devaient avoir lieu la 1^{ère} semaine des vacances scolaires organisées par l'Amicale Laïque.
- Marie-France TALLANDIER fait le point sur les chantiers actuellement en cours et effectués en régie: la création du poulailler et la réfection du terrain de foot.
- Caroline DUTHU-FILLOUX annonce que la semaine prochaine aura lieu le « grand marché mensuel » avec la présence des madeleines Bijou. Un nouvel exposant viendra à partir de mercredi : la Triperie Ribière.

- Sophie BAZO fait le point sur la fermeture des écoles et sur l'accueil des enfants des personnels prioritaires. Elle remercie à cette occasion les agents municipaux qui sont présents et assurent ce service d'accueil ainsi que les enseignants.

 Elle fait également le point sur le fonctionnement du Pôle Jeunesse qui fonctionne pour assurer l'accueil des enfants des personnels prioritaires. Le Relais d'Assistantes Maternelles qui reste ouvert pour conseiller les familles et les assistantes maternelles. Enfin la crèche de Bosmie est également ouverte pour assurer l'accueil des enfants des personnels prioritaires.
- Jean-Yves DESBORDES félicite l'équipe en charge d'Intramuros car il a de nombreux retours positifs.
- Isabelle GAUD demande comment va fonctionner le poulailler.
 Marie-France TALLANDIER répond que l'alimentation des poules sera assurée par le responsable du restaurant scolaire et que l'entretien sera assuré par les agents des services techniques.
- Edwige GARNIER-REYMBAUT demande quelle est l'échéance pour la fin des travaux rue Jean Ferrat.

Le Maire lui répond que les travaux devraient durer de 7 à 8 mois et que la fin des travaux pourrait être en novembre.

A Bosmie-L'Aiguille, le 9 avril2021

Le secrétaire de séance

Sylvain COUTURIER